



CCCPS / 2023 / DE135

1.3 Conventions de mandat

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 14 décembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 14 décembre 2023, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Rural d'Animation à Piégros la Clastre en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; Danielle BORDERES ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Jean Philippe ROCHE ; Nicolas SIZARET ; Frédéric TEYSSOT ; Frédéric TRON et Arnaud VANNIER.
Pouvoirs	Jean Christophe AUBERT à Jean Louis BAUDOUIIN ; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Sarah DUVAUCHELLE à Christophe LEMERCIER ; Agnès FOUILLEUX à Dominique MARCON ; Hervé MARITON à Stéphanie KARCHER ; Jean-Marc MATTRAS à Jean Pierre POINT ; Hélène PELAEZ-BACHELIER à Frédéric TRON et Boris TRANSINNE à Thierry GUILLOUD.
Absents	Audrey CORNEILLE ; Dominique DELAYE ; Caryl FRAUD ; Morgane PEYRACHE.
Secrétaire de séance	Marcel BONNARD.

**Convention de raccordement du réseau d'assainissement de la Commune EURRE à la station
d'épuration des eaux usées du crestois**

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Une partie des eaux usées des communes de EURRE se rejette à la STEP du Crestois afin d'y être traité. Une convention entre la CCCPS et la commune de EURRE datant de 2012 permettaient de fixer les conditions techniques, administratives et financières de ces raccordements. Cette convention s'appuyait sur l'ancienne DSP de la STEP du Crestois.

Avec la nouvelle DSP il convient d'actualiser cette convention.

L'impact des déversements de la commune de EURRE est recensé dans le tableau ci-dessous :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 14 décembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

EURRE		
	ANCIENNE CONVENTION de 2012 avec actualisation des tarifs 2019	PROJET CONVENTION Avec tarif SUEZ de 2023
SUEZ	PF: 35,02€ et PV: 0,44€/m3	PF: 34,57€ et PV: 0,39€/m3
CCCPS	300/21000ème des investissements	PF: 8€ et PV: 0,1228€/m3
Nbr Abonnés	373	373
Volume annuel (M3)	58 000	58 000
Part fixe CCCPS	SO	2 984,00 €
Part Variable CCCPS	SO	7 122.40 €
Total CCCPS par an	SO	10 106.40 €
Part fixe SUEZ	13 062,46 €	12 894.61 €
Part variable SUEZ	25 520,00 €	22 620.00 €
Total SUEZ par an	38 582,46 €	35 514.61 €
TOTAL DU PAR LA COMMUNE par an	38 582,46 €	45 621.01 €

II. Objet de la délibération

Il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention entre la commune de EURRE, SUEZ et la CCCPS.

III. Visas

VU le code Général de Collectivités territoriales ;

VU le courrier envoyé au Maire de Eurre en octobre 2023 ;

VU l'avis favorable de la commission du 22 février 2023 ;

CONSIDERANT les déversements d'eaux usées de la commune de EURRE dans la STEP du Crestois ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver la convention de raccordement du réseau d'assainissement de la Commune EURRE à la station d'épuration des eaux usées de CREST,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de cette délibération.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 14 décembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

VI. Annexe

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Annexe I : Projet de convention avec la commune de EURRE
- Annexe II : Copie du courrier du 09-10-2023

Marcel BONNARD
Secrétaire de séance

Le 14/12/2023

Au registre sont les signatures
Denis BENOIT
Président

